

Intervention du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, au premier Congrès international « Vers la culture du dialogue interreligieux », organisé par l'Association Libanaise pour l'Avancement des Sciences (LAAS) et en collaboration avec Al Maaref University (MU), le mercredi 13 septembre 2017, à 9h00 du matin, à l'hôtel LANCASTER TAMAR à Hazmieh, Galerie Semaan.

1. Tout d'abord, je tiens à remercier les responsables de cet important congrès organisé par l'Association libanaise pour l'avancement des sciences (LAAS), en la personne de son président, M. le professeur Naim Awaini et l'Université Al Maarif, Al Maaref University (MU), en la personne de son Recteur, M. le professeur Ali Alaeddine. L'invitation adressée en vue de participer à ce congrès ne se limite pas à donner quelques conférences ou idées, mais il s'agit bien d'une invitation adressée aux universités du Liban et de ses autres institutions éducatives afin d'assumer leur rôle en abordant une question très importante dans le domaine libanais, à savoir la question de la coexistence et du vivre-ensemble entre les différents citoyens et communautés du Liban. Cette coexistence repose sur l'accord conclu par un contrat commun entre des volontés qui est le fruit du dialogue entre les Libanais et, à partir de cet accord, ce choix a son impact sur le dialogue interreligieux au niveau mondial. Car le Liban est connu par son pluralisme religieux qui ne passe pas inaperçu du point de vue anthropologique et culturel, et ce pluralisme est censé être une source de richesse et de force aux niveaux social, culturel et spirituel, si ce pluralisme se transforme en un travail de consolidation de la vie nationale commune. Et puisque ce pluralisme n'est pas spécifique de la réalité libanaise, mais est devenu un état quasi mondial, il appartient à l'université, aujourd'hui et plus que jamais, de dialoguer avec cette société et de penser à ses affaires et à ses problèmes, y compris les états de la religion et la place de celle-ci dans le système pluraliste. En plus, l'une des tâches de l'université consiste à chercher la manière avec laquelle la religion peut s'adapter aux changements technologiques, écologiques et politiques, ainsi que la manière d'aborder des questions de justice, de liberté, de paix, de développement, de progrès et de confiance en soi-même et en d'autres personnes plutôt que d'être sujet d'interrogation, de doute, de suspicion et d'accusation de causer la confusion, la violence, et la destruction.

2. Dans cette perspective, l'histoire universitaire libanaise montre que l'université n'est pas et n'a pas été une île isolée et fermée à son entourage, mais elle fut et continue à être l'extension spirituelle, humaine et culturelle de sa société et de son histoire. Quelqu'un a déclaré : "La patrie a toujours été faite par les guerres, les tournois et les divers événements joyeux et tristes. Quant au Liban, ce pays géographiquement petit et grand par sa mission, a été construit par les diverses institutions éducatives. » (Jihad el-Zein, le *quotidien An-Nahar*, 2016). Je dirais même que ces institutions, qu'elles soient scolaires, universitaires, anciennes comme ce pays ou modernes, sont

conscientes ou plutôt doivent être conscientes qu'elles jouent un rôle principal non seulement dans la protection du pluralisme, mais que leur mission aujourd'hui consiste à concevoir la nouvelle pensée libérale censée contribuer à promouvoir la signification du pluralisme religieux et culturel, par le développement d'une culture du dialogue, et non pas être une épreuve ou une malédiction, mais plutôt une grâce et une source de bien pour le pays et les citoyens. Et l'université peut particulièrement, à travers ses trois missions que sont l'enseignement, la recherche scientifique et le service de la société, être pionnière dans le développement de la culture du dialogue religieux et interreligieux aux niveaux intellectuel, éducatif et social.

À cet égard, permettez-moi de m'attarder un peu sur un test relativement long - au niveau du temps – passé par l'Université Saint-Joseph à Beyrouth dans le domaine de la connaissance de son rôle dans le domaine du développement de la culture du dialogue interreligieux et ce au niveau de l'expérience académique, intellectuelle et scientifique de l'Institut d'études islamo-chrétiennes qui célèbre cette année 40 ans de sa fondation. Car quand la guerre s'est déclenchée au Liban en 1975, quelques académiciens (chrétiens et musulmans) et à leur tête le P. Augustin Dupré Latour s.j. de l'Université jésuite, Dr Hisham Nashabé de l'Université Makassed (MU), Dr Youssef Ibish de l'Université américaine et le P. André Scrima de Roumanie et d'autres, ont réalisé l'importance de la connaissance mutuelle, de l'entente, de la réconciliation et du dialogue, ainsi ils ont décidé de créer un espace académique qui assure l'écoute mutuelle et l'étude académique sérieuse qui fait que chacun connaît l'autre en ce qu'il est. Ils ont regardé autour d'eux et ont constaté l'ignorance de l'un envers l'autre, les images stéréotypées de l'un envers son voisin et les préjugés réductionnistes des gens les uns envers les autres, ainsi fut créé le département des études islamo-chrétiennes en 1977 qui s'est développé avec le temps jusqu'à devenir - avec la décision du Conseil de l'Université Saint-Joseph – l'Institut d'études islamo-chrétiennes qui a poursuivi ses activités durant la guerre au Liban déclenchée entre 1975 et 1990 et jusqu'à nos jours. Ainsi l'université considère cet institut comme étant un pôle stratégique et une référence essentielle dans son plan éducatif et dans sa vision de l'avenir. Et la première tâche de cet institut ne consiste pas à gérer le dialogue lui-même seulement mais à en favoriser aussi les conditions nécessaires à travers l'enseignement et l'acquisition des concepts, des technologies et des compétences qui font de ce dialogue une pratique réussie.

3. Il n'y a aucun doute que cet institut et ce qu'il représente comme travail académique et activité intellectuelle a été fondé sur une base solide qui fait partie intégrante de l'identité de l'Université en tant qu'université jésuite et libanaise, avec ce qui caractérise cette identité comme ouverture sur un patrimoine authentique culturel et comme enracinement dans l'environnement oriental et arabe. À cet égard, l'article 4 de la deuxième partie de la Charte de l'université, rédigée en 1975, stipule que : *« L'Université Saint-Joseph assume sa tâche d'enseignement et de recherche dans la perspective chrétienne qui fut la sienne dès sa fondation. La promotion humaine qu'elle vise ne se limite pas à l'acquisition d'une culture et à la maîtrise d'une technique ; elle est ouverte aux questions fondamentales qui se posent à la conscience de tout homme sur le sens ultime de la vie ; cette ouverture est le chemin habituel vers la reconnaissance d'un Dieu, transcendant toutes les*

valeurs humaines, qui donne à la vie sa plénitude de sens et garantit la liberté humaine contre toute oppression. C'est à ce Dieu que rend d'ailleurs hommage la Constitution du Liban. »

Cette charte stipule aussi que : « Cette perspective implique la liberté religieuse. Elle n'entraîne donc aucune obligation de type juridique pour les membres de la communauté universitaire ; à plus forte raison, elle ne saurait accepter aucune discrimination entre eux sur une base confessionnelle. Elle requiert, par contre, de la part de tous ceux qui participent à la vie de l'Université, l'engagement de promouvoir un esprit de liberté personnelle et d'ouverture à la vie spirituelle. Les membres de toutes les communautés confessionnelles, dont la pluralité est une des caractéristiques de la société libanaise, ont vocation de participer ensemble à cette promotion, ce qui suppose connaissance et estime mutuelles. »

Ce texte va au-delà du processus académique de Bologne représenté par le système européen ou américain du transfert et d'accumulation de crédits et dépasse aussi la tendance libérale dans l'enseignement académique qui se contente de déterminer ce que l'étudiant doit acquérir comme compétences et savoir-faire conformes avec les exigences du marché économique. Il dépasse ceci pour donner aux acquis scientifiques et littéraires leur sens et pour travailler à aider l'étudiant à ne pas s'enfermer au niveau matériel et utilitaire mais qu'il soit plutôt un outil d'interaction communautaire dont l'une de ses tâches est l'ouverture à la dimension spirituelle religieuse, au système des valeurs dans tous ses niveaux et au développement de la société vers la justice, la paix et la fraternité.

4. De ce texte fondamental, nous dégagons aussi les orientations suivantes : La première orientation est que l'institution universitaire souligne de manière inductive que sa mission académique ne se limite pas à l'acquisition de compétences et de savoir-faire professionnels, et à la maîtrise de technologies modernes et avancées en sciences diverses, mais elle prend aussi en charge l'élaboration de cours et de programmes offerts aux étudiants et abordant les questions de l'existence humaine fondamentale, du sens de l'existence humaine et des questions qui se posent à la conscience, à la pensée, et au cœur tels que le pluralisme, la diversité, l'amour, la valeur de la vie, la dignité, l'amitié, la famille et le don.

La deuxième orientation consiste en ce que ce texte fondateur aborde l'obligation de la liberté religieuse au sein du campus universitaire, c'est-à-dire que l'espace universitaire n'est pas un lieu de tension exercée sur les autres du point de vue religieux ou comportemental, et d'une façon ou d'une autre, il ne permet pas la discrimination entre les étudiants sur une base doctrinale ou confessionnelle ou même religieuse, car l'espace universitaire rend les académiciens, professeurs et étudiants, des citoyens universitaires, pourtant ceux-ci ne renient pas leur religion ni leur doctrine et ne renoncent pas à pratiquer leurs rites et rituels religieux. Cette liberté est une liberté responsable et organisée, éduquant à estimer l'autre comme il est, à le respecter comme il est, et à promouvoir sa dignité, à condition que celui-ci respecte aussi la liberté des autres.

Quant à la troisième orientation, elle est une invitation explicite à considérer la promotion de la coexistence comme faisant partie du pluralisme social et religieux en tant que question intellectuelle académique, en particulier au niveau libanais, et parce que ce pluralisme est l'une

des caractéristiques de la société libanaise. Cela signifie que l'université devrait contribuer, par les études et les recherches, ainsi que par les cours et les programmes, à donner crédit à la culture du dialogue religieux, travaillant à promouvoir cette culture intellectuellement et pratiquement et fournissant les moyens qui développent cette culture. Et à chaque fois que l'institution éducative, qu'elle soit une école ou une université, n'assume pas son rôle dans ce domaine, en particulier les écoles et les universités de nature religieuse et spirituelle, elle ne prend pas la question du développement de la culture du dialogue au sérieux et, par conséquent, cette culture s'affaiblit et l'institution éducative renonce ainsi à son devoir, car le processus culturel de réfléchir sur le développement et la promotion de cette culture au niveau académique, doit continuer avec chaque nouvelle génération venant à l'université et avec les mutations sociales et politiques qui affectent la religion et le dialogue lui-même comme c'est le cas avec le terrorisme qui sévit au nom de Dieu et au nom de la religion, non pas parce que la violence est une réponse aux problèmes mondiaux, mais parce qu'elle nourrit la rancune et la haine au nom de la religion et les fausses conceptions à propos de la religion, en particulier les religions abrahamiques monothéistes qui sont devenues un le maillon faible dans l'esprit de certains penseurs en anthropologie religieuse et en sciences politiques.

5. Ainsi, parmi les programmes académiques de base proposés pour promouvoir une culture du dialogue interreligieux il y en a un qui s'inscrit dans le cadre de la compétence éducative universitaire associée à l'adoption d'une position qui favorise l'attitude de dialogue, et donc le vivre-ensemble, dans la mesure où ce programme vise à ce que les individus s'acceptent mutuellement dans leurs différences religieuses comme première étape où l'étudiant fait connaissance avec les conceptions qu'il a envers l'autre, et elles sont souvent des conceptions négatives, ainsi il découvre leur origine, leurs causes et les préjugés qu'il a de l'autre. Et ce programme qui réunit des étudiants de diverses religions et doctrines vise à aider chaque étudiant à constater la différence entre ses conceptions et la réalité actuelle. Puis, après cette étape initiale, l'enseignant ou le responsable pédagogique du programme donne une présentation approfondie avec des applications pratiques de ce qu'est la communication entre les personnes et les principes de la communication, en particulier ses aspects éthiques, avant de présenter les techniques de communication comme moyen de connaître l'autre, de vivre avec lui et de s'entraîner à vivre avec lui.

La deuxième étape de ce programme traite la définition mutuelle des doctrines dans la mesure où l'étudiant prend connaissance des doctrines, de la bouche d'un spécialiste qui est un membre actif de la religion qu'il présente et dont il est membre. Ainsi, les étudiants qui participent au programme arrivent à connaître leur religion et celle de l'autre, par l'intermédiaire de professeurs qui possèdent des connaissances scientifiques et doctrinales déterminées concernant chacune des religions et non pas à travers le regard de l'une des religions sur l'autre. Tout cela se déroule dans une ambiance de liberté et de confiance mutuelle dans la mesure où l'étudiant sait que le fait de vivre dans une société pluraliste est fondé sur une connaissance mutuelle de la doctrine de l'autre sans qu'il cherche à concevoir cette doctrine à son goût et à la diaboliser et la falsifier.

La troisième étape de ce programme traite la présentation et l'acquisition des techniques de la résolution des conflits de nature religieuse dans la mesure où l'étudiant est formé de manière pratique à avoir recours à ces techniques et s'exerce à devenir un acteur actif non seulement pour lui-même mais aussi au niveau de la société dans son ensemble. Ainsi, il peut intervenir pour résoudre certains conflits, et surtout ceux qui sont simples et qui se développent parfois pour devenir un conflit social se transformant souvent en conflit politique. A savoir aussi que certains problèmes qui se posent et qui sont apparemment simples, se transforment rapidement pour passer des problèmes de nature religieuse et devenir des problèmes politiques confessionnels, comme ceux qui parlent des rituels et des cultes d'une façon négative, ce qui provoque l'autre pour parler négativement de cette religion et des figures religieuses. Ce discours peut s'enfler avec le temps s'il n'est pas traité rapidement et se transforme en problème confessionnel politique géré de l'étranger plutôt que d'être abordé comme une question éducative et traité à ce niveau seulement.

6. Cependant, la responsabilité de l'institution universitaire, en particulier, ne s'arrête pas à la sensibilisation et la modification des comportements des enseignants et des étudiants en ce qui concerne les religions et le dialogue interreligieux à travers un programme académique. Cette responsabilité va au-delà pour former des cadres actifs et pionniers dans divers domaines, notamment en ce qui concerne les relations islamo-chrétiennes et ce dans le but de renforcer la gestion de la démocratie du pluralisme culturel et religieux au Liban et dans les sociétés similaires. Cette formation est une sorte de spécialisation scientifique qui se réalise grâce aux études en master qui utilisent des méthodologies comparatives et abordent la réalité avec ouverture et esprit critique. Il y a également les méthodologies appliquées afin de traduire les connaissances théoriques en culture, capacités et comportements. Notre expérience dans ce domaine nous renvoie à plus de 100 cadres, chrétiens et musulmans, qui ont reçu cette formation, ont obtenu des diplômes, et ont acquis les compétences les plus élevées et les plus pratiques pour élaborer des connaissances objectives, aborder la lecture de différents textes religieux, analyser le fait religieux à la lumière des sciences sociales et humaines et profiter de l'apport des religions elles-mêmes qui proposent des outils pour analyser, établir des relations dans la société pluraliste, activer la démocratie et entreprendre des recherches scientifiques et analytiques basées sur les connaissances et les études sur le terrain. Il incombe à l'Université au Liban de former des étudiants à travers des programmes académiques et de les spécialiser dans le domaine de la connaissance du rapport qui existe entre la religion et les médias, en particulier les réseaux sociaux, la manière dont la religion traite avec les médias, comment elle s'y définit et le message qu'elle transmet à travers ces médias.

7. Je voudrais conclure en disant que l'institution éducative, et en particulier l'université, doit éduquer ses étudiants au dialogue continu parce que l'une de ses tâches consiste à former non seulement l'individu éduqué et le professionnel compétent, mais aussi la formation à la citoyenneté dans une société pluraliste comme le Liban qui tend vers la paix civile et l'État civil par le renforcement des liens du vivre-ensemble culturel et religieux entre les individus et les sociétés. Ainsi il faut que la mission de l'institution éducative, qu'il s'agisse d'une école ou d'une université, quelle que soit son identité, travaille à établir une société juste, flexible et engagée qui puisse relever les défis de toutes sortes, y compris le terrorisme, le fondamentalisme, l'égoïsme, la

corruption et la mondialisation libérale qui ne se soucie pas des valeurs humaines et spirituelles. C'est la mission de l'institution éducative de construire des ponts de communication avec soi-même et avec les autres, et ce sont des ponts qui rendent l'avenir orienté vers plus de sécurité, d'égalité et de participation dans la construction du destin commun.